

Image not found or type unknown



Le locataire d'un bail rural peut il se substituer au bailleur

Par **hippos**, le **08/02/2008** à **16:27**

Bonjour,
Un bail rural donne t il le droit au locataire de couper ou d'élaguer des arbres sur les terrains en location et de garder le bois de coupe?
Par ailleurs notre bail prévoit une mise à disposition de certains matériels (tracteur, quad, remorques...) contre une prestation de service (nourriture de nos chevaux). Le locataire peut il nous interdire l'utilisation de ces matériels qui restent néanmoins notre propriété.
Merci pour les réponses.